

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00144
Numéro SIREN : 819 466 756
Nom ou dénomination : Third Step Energy

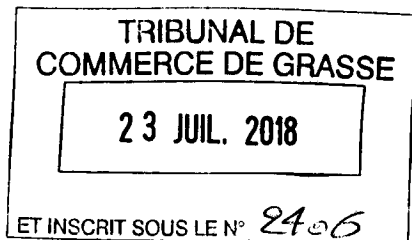
Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt 2406

THIRD STEP ENERGY

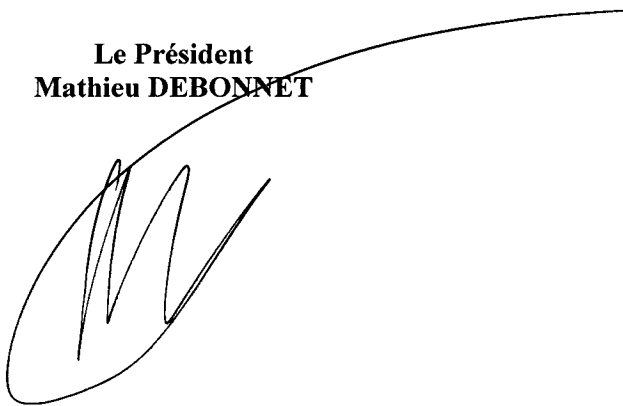
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000,00 euros
Siège social : 55 Allée Pierre Ziller, Immeuble Atlantis 2 – SOPHIA-ANTIPOLIS
06560 VALBONNE
819 466 756 RCS GRASSE

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES COMPTABLES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Certifiés conformes



**Le Président
Mathieu DEBONNET**



BILAN ACTIF

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

ACTIF	du 01/04/2016 au 31/12/2017 (21 mois)	du Néant
-------	---	-------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	11 500	5 000	6 500	4,93		
26110100 TITRES PMS 6	1 000		1 000	0,76		
26110200 TITRES PMS 7	1 000		1 000	0,76		
26110300 TITRES PMS 8	1 000		1 000	0,76		
26110400 TITRES PMS 9	1 000		1 000	0,76		
26110500 TITRES PMS 10	1 000		1 000	0,76		
26110600 TITRES PMS	500		500	0,38		
26110700 TITRES ENERSTEP	5 000		5 000	3,79		
26110800 TITRES BVS	1 000		1 000	0,76		
29610000 Titres de participation		5 000	-5 000	-3,78		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	540		540	0,41		
27500000 Depots et cautionnements versés	540		540	0,41		
TOTAL (I)	12 040	5 000	7 040	5,34		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	21 328		21 328	16,17		
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	21 328		21 328	16,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 910		4 910	3,72		
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS	4 800		4 800	3,64		
44567000 Crédit de tva à reporter	110		110	0,08		
. Autres	95 191		95 191	72,16		
40980000 Rabais remises ristour. a obtenir	7 655		7 655	5,80		
45500600 CC PAYS DE MONTMEDY SOLAIRE	82 500		82 500	62,54		

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

ACTIF

du 01/04/2016
au 31/12/2017
(21 mois)du
Néant

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
45500800 CC BVS	1 500		1 500	1,14		
45580000 Interets courus	492		492	0,37		
46700000 Autres comptes debit. ou credit.	3 044		3 044	2,31		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 454		3 454	2,62		
51210000 Comptes en monnaie nationale	3 454		3 454	2,62		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	124 883		124 883	94,66		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	136 923	5 000	131 923	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (21 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 200 000)	200 000	151,60
10130000 Capital souscrit appelé verse	200 000	151,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-308 211	-233,62
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	-108 211	-82,02
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	216 800	164,34
45500100 CC SOLAIS	33 000	25,01
45500200 CC ALTUS	125 000	94,75
45500300 CC DMSE	12 000	9,10
45500400 CC GMBH	45 000	34,11
45581000 INT COURUS A PAYER	1 466	1,11
45582000 INT CC GMBH	334	0,25
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 002	4,55
40100000 Fournisseurs divers	1 502	1,14
40810000 Fournisseurs	4 500	3,41
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 284	1,73
42100000 Personnel : rémunérations dues	11	0,01
42820000 Dettes provisio. pour congés payés	2 273	1,72
. Organismes sociaux	15 048	11,41
43100000 Sécurité sociale	9 762	7,40
43710000 CAISSE RETRAITE CADR	2 548	1,93
43780000 CAISSES PREVOYANCE	746	0,57

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (21 mois)	Exercice précédent Néant
43781000 TAXE APPRENTISSAGE 0.68%	536	0,41
43782000 FORMATION CONTINUE 0.55%	433	0,33
43820000 Charges sociales sur congés payés	1 023	0,78
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	240 134	182,03
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	131 923	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/04/2016 au 31/12/2017	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	12 665		12 665	100,00			12 665	N/S
70810000 Prod. serv. exploit. inter. person	12 665		12 665	100,00			12 665	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	12 665		12 665	100,00			12 665	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			9 333	73,69			9 333	N/S
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOI			9 333	73,69			9 333	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			150	1,18			150	N/S
79100000 Transferts de charges d'expl.			150	1,18			150	N/S
Autres produits			66	0,52			66	N/S
75800000 Produits divers gestion courante			66	0,52			66	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			22 214	175,40			22 214	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			155 889	N/S			155 889	N/S
60614000 FOURN.NON STOCK.(CAR			543	4,29			543	N/S
60640000 Fournitures administratives			855	6,75			855	N/S
61100000 Sous-traitance generale			2 670	21,08			2 670	N/S
61350100 LOCATION VEHICULES			1 431	11,30			1 431	N/S
61830000 Documentation technique			390	3,08			390	N/S
62260000 Honoraires			100 141	790,69			100 141	N/S
62261000 HONORAIRES REFAC ENERPARC			12 665	100,00			12 665	N/S
62262000 HONORAIRES AVOCAT			8 752	69,10			8 752	N/S
62263000 HONORAIRES COMPTABLES			1 000	7,90			1 000	N/S
62270000 Frais d'actes et de contentieux			239	1,89			239	N/S
62340000 Cadeaux a la clientele			27	0,21			27	N/S
62510000 Voyages et déplacements			20 319	160,43			20 319	N/S
62520000 FRAIS IND KM			4 976	39,29			4 976	N/S
62570000 Receptions			621	4,90			621	N/S
62600000 Frais postaux et de télécomm.			748	5,91			748	N/S
62750000 Frais sur effets			513	4,05			513	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			2 046	16,15			2 046	N/S
63120000 Taxe d'apprentissage			837	6,61			837	N/S
63130000 Part. employ. a form. prof. cont.			677	5,35			677	N/S
63511000 Contribution economique territorial			448	3,54			448	N/S
63540000 Droits d'enregistrement et timbre			84	0,66			84	N/S
Salaires et traitements			125 329	989,57			125 329	N/S
64110000 Salaires appointements			122 370	966,21			122 370	N/S
64120000 Conges payes			2 273	17,95			2 273	N/S
64130000 Primes et gratifications			687	5,42			687	N/S
Charges sociales			51 377	405,66			51 377	N/S
64510000 Cotisations urssaf			39 424	311,28			39 424	N/S
64520000 Cotisations aux mutuelles			1 023	8,08			1 023	N/S
64531000 COTIS.RETRAITE(CADR			3 765	29,73			3 765	N/S
64532000 COTIS.RETRAITE(SALAR			6 033	47,64			6 033	N/S
64700000 Autres charges sociales			3 132	24,73			3 132	N/S
64750000 Medecine du travail, pharmacie			234	1,85			234	N/S
64910000 CICE			-2 234	-17,63			-2 234	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/04/2016 au 31/12/2017	du Néant	Variation	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	414	3,27	414	N/S
65800000 Charges diverses gestion courante	414	3,27	414	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	335 054	N/S	335 054	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-312 840	N/S	-312 840	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	492	3,88	492	N/S
76800000 Autres produits financiers	492	3,88	492	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	492	3,88	492	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 000	39,48	5 000	N/S
68662000 Immobilisations financières	5 000	39,48	5 000	N/S
Intérêts et charges assimilées	1 956	15,44	1 956	N/S
66150000 Interets cptes cour. & dep. credit	1 800	14,21	1 800	N/S
66160000 Intérêts bancaires & sur opér. banc	157	1,24	157	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	6 956	54,92	6 956	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 464	-51,03	-6 464	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-319 305	N/S	-319 305	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 000	63,17	8 000	N/S
67880000 Charges exceptionnelles diverses	8 000	63,17	8 000	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 000	63,17	8 000	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 000	-63,16	-8 000	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-19 094	-150,75	-19 094	N/S
69910000 CREDIT IMPOT RECHERCHE	-19 094	-150,75	-19 094	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/04/2016 au 31/12/2017	du Néant	Variation	%
------------------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

Total des Produits (I+III+V+VII)	22 706	179,28			22 706	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	330 917	N/S			330 917	N/S
RÉSULTAT NET	-308 211	N/S			-308 211	N/S
	<i>Perte</i>					
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

THIRD STEP ENERGY

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : Immeuble Atlantis 2, 55 allée Pierre Ziller
SOPHIA ANTIPOLIS – 06560 VALBONNE
RCS GRASSE 819 466 756
(la « Société »)

ASSEMBLEE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2018 PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 27 juin à 14 heures, au siège social.

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire.

Chaque associé a été convoqué par le Président de la Société, conformément aux dispositions légales et prescriptions statutaires.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés représentent la moitié des associés. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Mathieu DEBONNET, Président de la Société, préside la séance.

Fabrice FAYETTE, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président met à la disposition des associés :

- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions légales et statutaires et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conclusions dudit rapport ;
- Rémunération du Président et du Directeur Général ;

MD MD
MD
HP HP
HP HP
NT NT

À titre extraordinaire :

- Ratification du transfert de siège social ;

A titre ordinaire :

- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président. Lecture est ensuite donnée du rapport du Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RÉOLUTION

Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat déficitaire de (308.211) euros.

L'Assemblée Générale approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve l'absence de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Associés	Actions	Voix	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	✓		
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	✓		
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	✓		
DMSE SARL	18.000	18.000	✓		
THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	✓		
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	✓		
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	✓		
Christophe VERNAY	3.000	3.000	✓		
VALFIDUS	417.000	417.000	✓		
EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	✓		
Total	1.000.000	1.000.000	1000000		

Cette résolution ordinaire qui doit être adoptée à la majorité simple des voix est : adoptée / ~~rejetée~~
(rayer la mention inutile)

HP HP
HP HP
HP HP
NT NT

DEUXIEME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2017

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à (308.211) euros de la manière suivante, en intégralité au poste « Report à nouveau », soit :

Résultat de l'exercice (308.211) euros

Au compte « Report à Nouveau » (308.211) euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « *Report à nouveau* » est porté à (308.211) euros.

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, laquelle va statuer sur la poursuite de l'activité de la Société par décisions séparée.

Associés	Actions	Voix	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	✓		
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	✓		
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	✓		
DMSE SARL	18.000	18.000	✓		
THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	✓		
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	✓		
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	✓		
Christophe VERNAY	3.000	3.000	✓		
VALFIDUS	417.000	417.000	✓		
EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	✓		
Total	1.000.000	1.000.000	1000000		

Cette résolution ordinaire qui doit être adoptée à la majorité simple des voix est : adoptée / ~~rejetée~~
(*rayez la mention inutile*)

TROISIEME RÉSOLUTION

Rémunération du Président et du Directeur Général

L'Assemblée Générale prend acte que les rémunérations du Président et du Directeur Général ont été fixées par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2018.

Associés	Actions	Voix	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	✓		
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	✓		
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	✓		
DMSE SARL	18.000	18.000	✓		
THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	✓		
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	✓		
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	✓		
Christophe VERNAY	3.000	3.000	✓		
VALFIDUS	417.000	417.000	✓		

HN
HN
HN

HN HN
HN HN

WT NT

EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	X		
Total	1.000.000	1.000.000	1000000		

Cette résolution ordinaire qui doit être adoptée à la majorité simple des voix est : adoptée / ~~rejetée~~
(rayer la mention inutile)

QUATRIEME RÉSOLUTION

Ratification du transfert de siège social

L'Assemblée Générale connaissance prise de la décision du Président du 8 décembre 2017 de transférer le siège social ;

Ratifie la décision de transfert du siège social qui est désormais sis Immeuble Atlantis 2, 55 allée Pierre Ziller, Sophia Antipolis, 06560 VALBONNE ;

Ratifie la modification corrélative de l'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts qui est rédigé comme suit :

« Le siège social est fixé : Immeuble Atlantis 2, 55 allée Pierre Ziller, Sophia Antipolis, 06560 VALBONNE.

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision collective des associés ou par décision du président, qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision prise par le président devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés.»

Associés	Actions	Voix	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	X		
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	X		
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	^		
DMSE SARL	18.000	18.000	^		
THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	^		
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	X		
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	^		
Christophe VERNAY	3.000	3.000	^		
VALFIDUS	417.000	417.000	^		
EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	^		
Total	1.000.000	1.000.000	1000000		

Cette résolution extraordinaire qui doit être adoptée à la majorité des trois quarts des voix est : adoptée / ~~rejetée~~

(rayer la mention inutile)

MD
MD
MD
HT
NT
NT
HP HP
HP HP

CINQUIEME RÉSOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

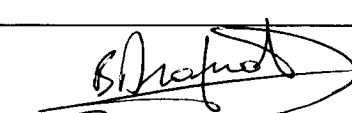
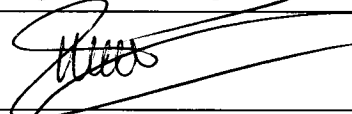
Associés	Actions	Voix	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	✓		
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	✓		
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	✓		
DMSE SARL	18.000	18.000	✓		
THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	✓		
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	✓		
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	✓		
Christophe VERNAY	3.000	3.000	✓		
VALFIDUS	417.000	417.000	✓		
EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	✓		
Total	1.000.000	1.000.000	1.000.000		

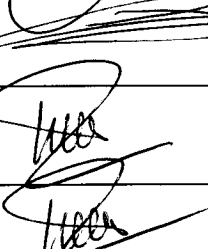
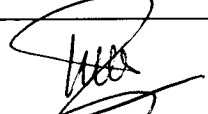
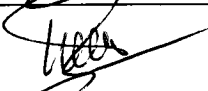
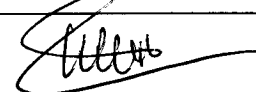
Cette résolution ordinaire qui doit être adoptée à la majorité simple des voix est : adoptée / ~~rejetée~~
(rayer la mention inutile)

Clôture de la séance à 15.....heures

Le Président
Mathieu DEBONNET

Signature

Associés	Actions	Voix	Signature
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	
DMSE SARL	18.000	18.000	

THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	
Christophe VERNAY	3.000	3.000	
VALFIDUS	417.000	417.000	
EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	
Total	1.000.000	1.000.000	

THIRD STEP ENERGY

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros

Siège social : Immeuble Atlantis 2, 55 allée Pierre Ziller

SOPHIA ANTIPOLIS – 06560 VALBONNE

RCS GRASSE 819 466 756

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GÉNÉRALE MIXTE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2018**

DEUXIEME RÉSOLUTION*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2017*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à (308.211) euros de la manière suivante, en intégralité au poste « Report à nouveau », soit :

Résultat de l'exercice (308.211) euros

Au compte « Report à Nouveau » (308.211) euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » est porté à (308.211) euros.

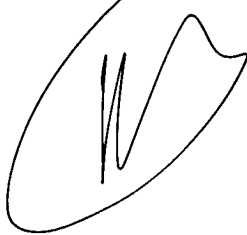
Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, laquelle va statuer sur la poursuite de l'activité de la Société par décisions séparée.

Associés	Actions	Voix	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6.000	6.000	✓		
Ana Maria REALPE CASTRILLO	3.000	3.000	✓		
MANGROVE CONSEIL SARL	6.000	6.000	✓		
DMSE SARL	18.000	18.000	✓		
THIRD STEP GmbH	194.000	194.000	✓		
ALTUS ENERGY SAS	194.000	194.000	✓		
SOLAÏS SAS	89.000	89.000	✓		
Christophe VERNAY	3.000	3.000	✓		
VALFIDUS	417.000	417.000	✓		
EMERAUDE ENERGY	70.000	70.000	✓		
Total	1.000.000	1.000.000	1000000		

Cette résolution ordinaire qui doit être adoptée à la majorité simple des voix est : adoptée / ~~rejetée~~
(rayer la mention inutile)

Pour extrait en copie certifiée conforme

Le Président
Mathieu DÉBONNET



THIRD STEP ENERGY
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : Immeuble Atlantis 2, 55 allée Pierre Ziller
SOPHIA ANTIPOLIS – 06560 VALBONNE
RCS GRASSE 819 466 756
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017
EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2018

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lors de cette Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

I. Situation et activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A. Transfert de siège social

Par décision du Président de la Société du 8 décembre 2017, conformément à l'article 4 des statuts, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 8 décembre 2017, à l'adresse suivante :

- Immeuble Atlantis 2, 55 allée Pierre Ziller, Sophia Antipolis, 06560 VALBONNE.

Le changement de siège social a entraîné un changement de ressort de tribunal de commerce, la Société se trouvant désormais dans le ressort du tribunal de commerce de GRASSE.

Conformément aux statuts la décision de transfert de siège social est soumise à ratification de la collectivité des associés, lors de l'assemblée appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les nouveaux locaux permettent d'accueillir la croissance des équipes et sont plus fonctionnels que les précédents.

B. Augmentation de capital

Nous rappelons que la Société a augmenté son capital social d'un montant 50.000 euros, le portant ainsi de 150.000 euros à 200.000 € suite à une décision collective des associés en date du 20 mars 2017.

L'augmentation fut définitivement constatée par une décision du Président de la Société en date du 5 avril 2017.

Du fait de cette augmentation de capital, 50.000 actions nouvelles ont été souscrites :

- A concurrence de 47.500 par la société ALTUS ENERGY ;
- A concurrence de 2.500 par la société SOLAIS.

47

Nous vous rappelons également qu'à l'occasion de cette assemblée du 20 mars 2017, avait été voté la décision de modifier l'article 3 des statuts relatifs à l'objet social de la Société.

C. Développement de projets

La Société a constitué cinq sociétés qui auront chacune pour activité de développer et exploiter une centrale de production d'énergie photovoltaïque au sol sur le site de Marville, dans le département de la Meuse dans la région du Grand-Est de la France.

Dans cette optique, en partenariat avec la société ENERPARC, la Société a procédé à l'immatriculation de 5 nouvelles structures :

- Pays de Montmédy Solaire 6
- Pays de Montmédy Solaire 7 ;
- Pays de Montmédy Solaire 8
- Pays de Montmédy Solaire 9 ;
- Pays de Montmédy Solaire 10.

Chacune de ces sociétés a pour objet le développement, directement ou indirectement, l'exploitation et la gestion, sous quelle que forme que ce soit, d'une centrale de production d'énergie photovoltaïque au sol sur le site de Marville, sur une parcelle spécifique.

D. Dissolution ENERSTEP

Il est également rappelé que, par décision des associés en date du 22 décembre 2017, la société ENERSTEP, au sein de laquelle la Société est associée, a été mise en dissolution amiable.

La société ENERSTEP devrait être liquidée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018.

II. Evènements survenus depuis le 31 décembre 2017

A. Augmentation de capital

Nous rappelons que la Société a augmenté son capital social d'un montant 800.000 euros, le portant ainsi de 200.000 euros à 1.000.000 € suite à une décision collective des associés en date du 20 mars 2018.

L'augmentation fut définitivement constatée par une décision du Président de la Société en date du 29 mars 2018.

Du fait de cette augmentation de capital, 800.000 actions nouvelles ont été souscrites :

N°	Associés	Répartition du capital avant augmentation de capital			Souscriptions		Répartition du capital après augmentation de capital	
1	Bertrand DROUOT L'HERMINE DORY	6 000	Néant	6 000				
2	Ana Maria REALPE CASTRILLO	3 000	Néant	3 000				
3	MANGROVE CONSEIL SARL	6 000	Néant	6 000				
4	DMSE SARL	18 000	Néant	18 000				
5	THIRD STEP GmbH	30 000	164.000	194 000				
6	ALTUS ENERGY SAS	88 000	106.000	194 000				
7	SOLAÏS SAS	46 000	43.000	89 000				
8	Christophe VERNAY	3 000	Néant	3 000				
9	VALFIDUS	0	417 000	417 000				
10	EMERAUDE ENERGY	0	70 000	70 000				
Total		200 000	800 000	1 000 000				

III. Activités en matière de recherche et de développement (Code de com art. L.232-1)

La Société a eu une activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice en accueillant dans son effectif un doctorant inscrit à l'Ecole des Mines ParisTech qui effectue une thèse. Le sujet s'inscrit directement dans la problématique de l'intégration massive des énergies renouvelables dans le réseau de distribution d'électricité. Les travaux sont réalisés en collaboration avec le centre PERSEE d'ARMINES / MINES PARIS TECH.

IV. Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La Société poursuit le développement de son portefeuille de centrales photovoltaïques en toitures et au sol en étudiant les opportunités d'acquisition de centrales construites et exploitées.

La Société continuera à développer ses contrats de gestion et de maintenance destinés à des centrales photovoltaïques tant en toiture qu'au sol.

V. Filiales et participations au 31 décembre 2017

V.1 Etat des filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

La Société a, au sens de l'article L.233-1 du code de commerce, à la clôture du dernier exercice, pour filiales les sociétés suivantes :

- ENERSTEP
- BREE VELD SOLAIRE
- PAYS DE MONTMEDY SOLAIRE

V.2 Commentaires et exposé sur l'activité et les résultats des sociétés contrôlées au 31 décembre 2017

➤ Filiales

ENERSTEP

ENERSTEP est une société par actions simplifiée, immatriculée au RCS Grasse 824.637.920, au capital de 10.000 € détenue à 50 % par la Société.

La société ENERSTEP est actuellement en cours de liquidation et les comptes de cette société ne nous ont pas été communiqués au jour de la rédaction du rapport de gestion.

BREE VELD SOLAIRE

BREE VELD SOLAIRE est une société par actions simplifiée immatriculée au RCS Grasse 829.473.966, au capital de 1.000 € détenue à 100 % par la Société.

La société BREE VELD SOLAIRE a été immatriculée le 4 mai 2017 et clôturera son premier exercice social le 31 décembre 2018.

PAYS DE MONTMEDY SOLAIRE

PAYS DE MONTMEDY SOLAIRE est une société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le numéro 824.558.407, au capital de 1.000 € détenue à 50 % par la Société.

Postes bilan et compte de résultat	Montant en €
Chiffre d'affaires H.T.	0
Produits d'exploitation	0
Charges d'exploitation	2.719
Résultat d'exploitation	(2.718)
Résultat financier	(962)
Résultat courant avant impôt	(3.681)
Résultat exceptionnel	0
Impôt sur les bénéfices	0
Résultat de l'exercice (perte)	(3.681)
Total du bilan	171.272

V.3 Autocontrôle ou participations croisées

Les filiales et les sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ne détiennent aucune participation dans la Société.

VI. Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs

Après concertation avec le commissaire aux comptes de la Société, il a été décidé de ne pas renseigner les nouveaux tableaux de décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances sur les clients, en raison de leur extrême complexité.

VII. Résultats économiques et financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017

VII.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 12.665 euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 22.214 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 335.054 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à (312.840) euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 125.329 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 51.377 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de (6.464) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (319.305) euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (8.000) euros, de l'impôt sur les bénéfices de (19 094) euros (grâce à un crédit d'impôt recherche), le résultat de l'exercice se solde par un résultat de (308.211) euros.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 131.923 euros.

VII.2 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à (308.211) euros de la manière suivante, en intégralité au poste « Report à nouveau », soit :

Résultat de l'exercice (308.211) euros

Au compte « Report à Nouveau » (308.211) euros

Compte tenu de cette affectation, le compte «*Report à nouveau* » est porté à (308.211) euros.

Compte tenu de cette affectation, il sera demandé aux associés de constater que les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, lesquels devront statuer sur la poursuite de l'activité de la Société.

Nous vous rappelons toutefois que, du fait de l'augmentation de capital intervenue le 29 mars 2018, les capitaux propres de la Société seront ainsi reconstitués à la clôture de l'exercice social en date du 31/12/2018.

VII.3 Rappel des dividendes distribués (CGI art. 243 bis)

S'agissant du premier exercice social de la Société, aucune distribution de dividendes n'a été décidée au cours d'exercices antérieurs.

VII.4 Dépenses non déductibles fiscalement (CGI art. 223 quater et 223 quinquies)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés.

VIII. Rachat par la Société de ses propres actions (Code de com art. L.225-211, al. 2)

La Société n'a procédé à l'acquisition d'aucune action destinée à être attribuée à ses salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

IX. Mandats du président et des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant

IX.1 Président

Le Président a un mandat à durée indéterminée.

Nous vous proposons de maintenir la rémunération du Président telle que fixée par l'assemblée générale du 20 mars 2018.

IX.2 Directeur Général

Le Directeur Général a un mandat à durée indéterminée.

Nous vous proposons de maintenir la rémunération du Directeur Général telle que fixée par l'assemblée générale du 20 mars 2018.

IX.3 Commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, ont été désignés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2018 pour une période de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Président
Mathieu DEBONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'D' enclosed within a large, loopy oval shape.